

CAHIER DES CHARGES

Affrètement de navires pour la réalisation de draguage sur le gisement
coquillier de la baie de Morlaix

Contexte

1.1 Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM 29) est une organisation professionnelle de droit privé exerçant des missions de service public. Il rassemble l'ensemble des pêcheurs professionnels du Finistère. Avec ses 1250 km de côtes, le Finistère regroupe plus de 600 navires de pêche et environ 2500 marins-pêcheurs, 8 halles à marée, et plus d'une trentaine de ports de débarquement. Le tout forgeant le tissu économique du département, la filière pêche représente plus de 11 500 emplois.

Le Finistère est le premier département français au niveau de la filière pêche, il représente **25 % de la pêche fraîche** débarquée en France. Le département est également représentatif par sa grande diversité de métiers pratiqués au sein d'une flottille importante : caseyeurs, fileyeurs, goémoniers, ligneurs, palangriers, chalutiers, bolincheurs, thoniers senneurs, dragueurs et pêcheurs à pieds.

Par sa diversité de métiers, ses genres de navigation (petite pêche, pêche côtière, pêche hauturière) et son histoire, la pêche finistérienne est présente à travers le monde.

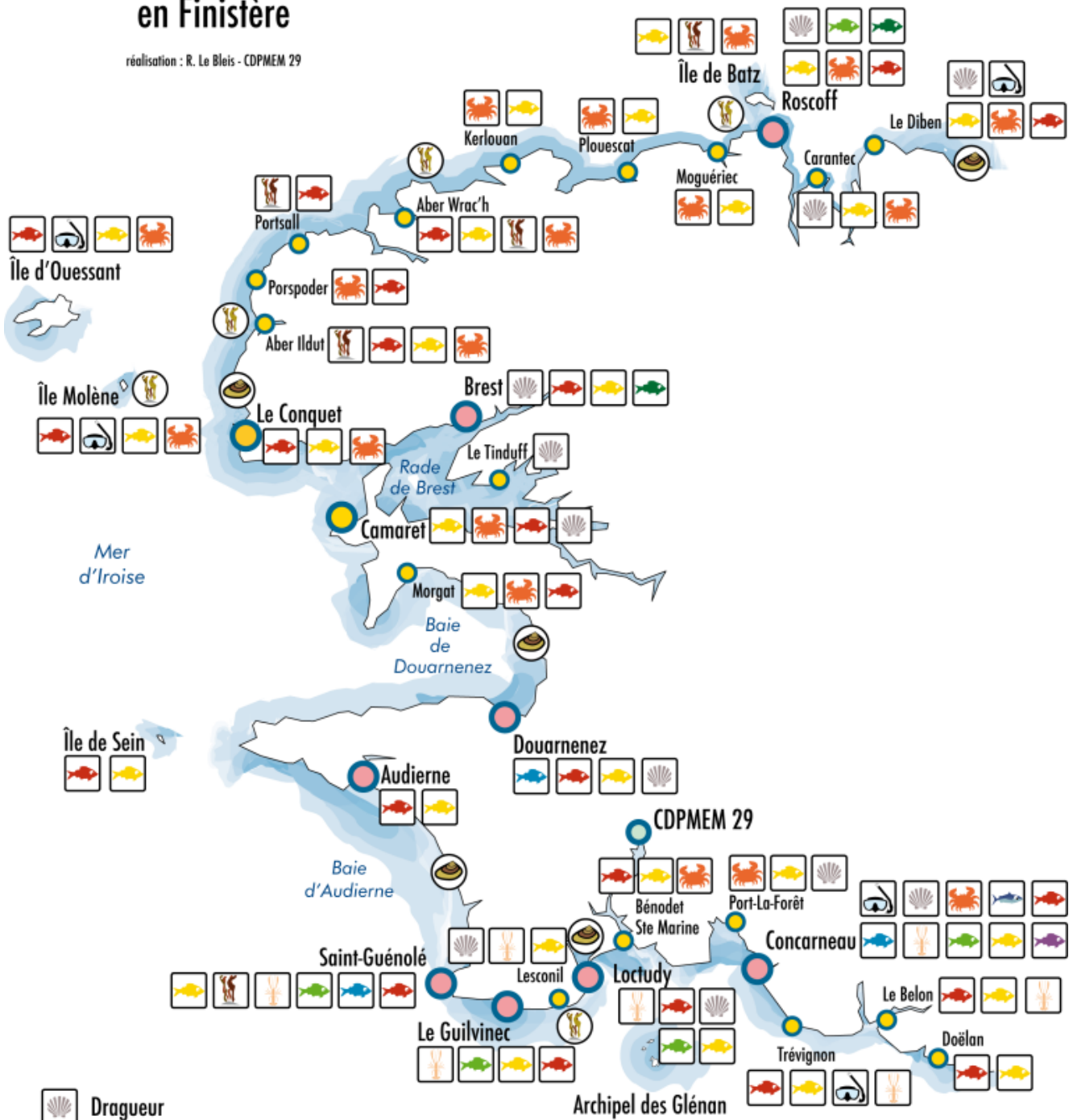
La variété des métiers s'explique par une identité maritime forte mais également par les différentes façades maritimes du département, avec des ressources halieutiques caractéristiques selon chaque zone de pêche.

Instauré en 2012 par la fusion des Comités locaux des pêches maritimes et des élevages marins des différents secteurs du Finistère, Le CDPMEM 29 a comme missions principales :

- de défendre et représenter les intérêts généraux de tous les professionnels dans un principe de concertation,
- de délivrer des informations relatives à leur activité.

Diversité des activités de pêche maritime professionnelle en Finistère

réalisation : R. Le Bleis - CDPMEM 29



- | | | |
|---|---|---|
|  Dragueur |  Senneur danois |  Halle à marée |
|  Goémonier |  Caseyeur |  Port de débarquement |
|  Chalutier côtier |  Thonier senneur |  Port de débarquement secondaire |
|  Chalutier langoustinier |  Plongeur | |
|  Chalutier hauturier |  Pêcheur à pied | |
|  Bolincheur |  Récoltant d'algues de rives | |
|  Ligneur / Palangrier | | |
|  Fileyeur | | |

Eléments de contexte de la pêche de la Baie de Morlaix :

La pêche des coquilles Saint-Jacques (CSJ) est une activité importante de la fin de l'année pour les unités de pêches du Pays de Morlaix. En effet, ce n'est pas moins d'une trentaine de navire qui exploitent cette ressource dans la zone.

Le nombre de licenciés évolue très peu sur la zone. Il est toujours compris entre 35 et 30. Pour la saison 2018/2019, le nombre de licences d'exploitation pour le gisement côtier était de 31. Les navires du quartier de Morlaix composent le gros de la flotte, avec quelques unités venant du quartier de Paimpol.

La pêche des CSJ est un métier de fin d'année pour toutes ces unités. Le reste de l'année elle pratiques différents métiers comme le chalut, le casier ou le filet en majorité. On trouve également quelques goémoniers qui s'adonnent à cette pêche d'hiver. On retrouve ici un modèle économique spécial avec une flottille qui pratique deux métiers différents à deux périodes distinctes de l'année.

Les navires exploitant la zone sont contraints en taille et puissance par les délibérations du Comité Régional des Pêches. Pour le large un navire ne peut excéder 16 m Hors Tout de longueur (pas de limite de puissance cependant). Sur la partie côtière, les navires sont contraints de respecter les limites de 12 m HT maximum et de 184 kW non bridé.

Le navire type pour le large fait 11,5 m HT de moyenne pour une puissance motrice de 148 kW. Pour le côtier la taille moyenne est de 9,5 m HT pour 97 kW de puissance motrice.

La plupart des navires pratiquant cette pêche sont de petites unités qui compte entre 2 et 3 hommes embarqués.

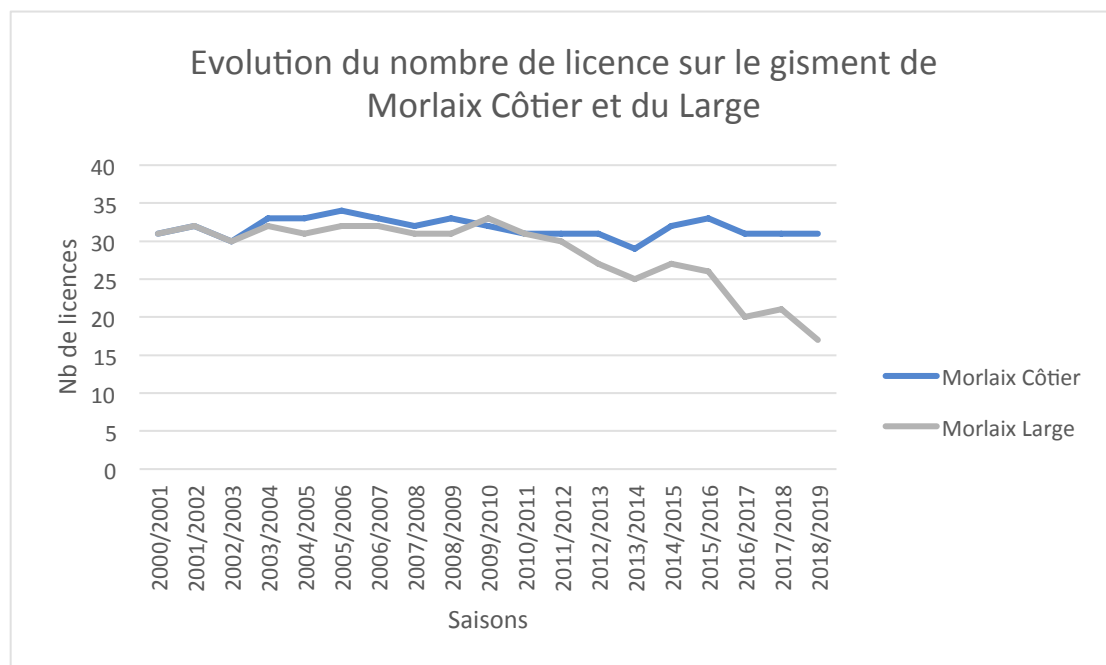
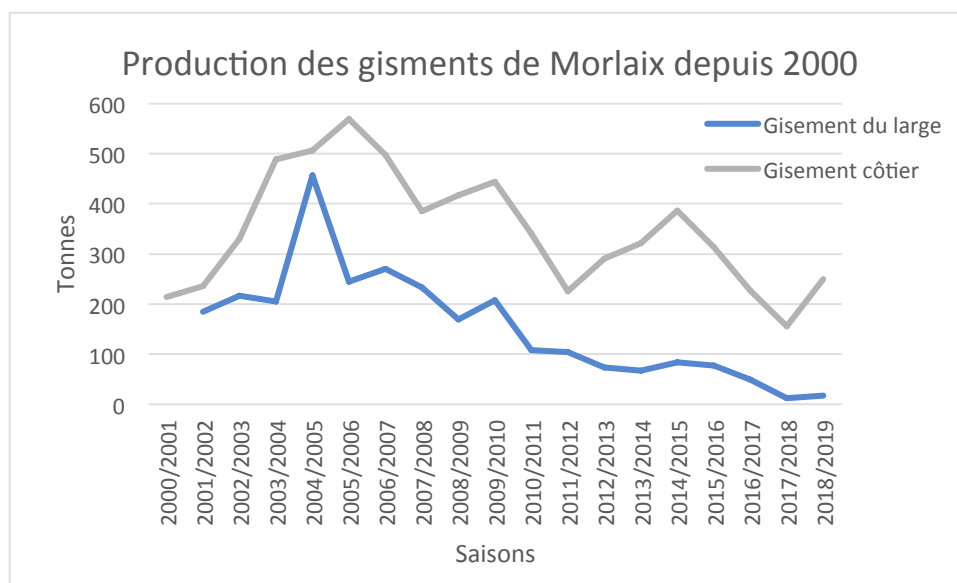


Figure 1: Evolution du nombre de licenciés sur les deux parties du gisement morlaisien depuis 2001 (CDPMEM29)

La zone comprend également le gisement du large, qui après 10 ans de stagnation au niveau du nombre de licence décroche depuis 2012/2013. Les licences du large sont majoritairement possédées par des navires travaillant également le côtier.

La chute du nombre de licenciés au large est due à la baisse significative de la production sur la zone, qui est devenue par conséquent moins intéressante à travailler.

Au niveau des débarquements, les deux gisements connaissent des difficultés notables, avec une baisse continue qui a atteint son paroxysme sur le gisement du large avec 11 tonnes en 2017/2018. Le côtier voit sa production diminuer par pallier depuis 2006, le maximum de production atteint sur la période. Cependant la dernière saison voit les débarquements augmenter après 5 ans de baisse continue



Cette pêcherie à un fort impact économique pour l'ensemble du secteur pêche du Pays de Morlaix. En effet, entre 2014 et 2018, le chiffre d'affaire en première vente sous criée à Roscoff et compris entre 380 000 € et 610 000 €.

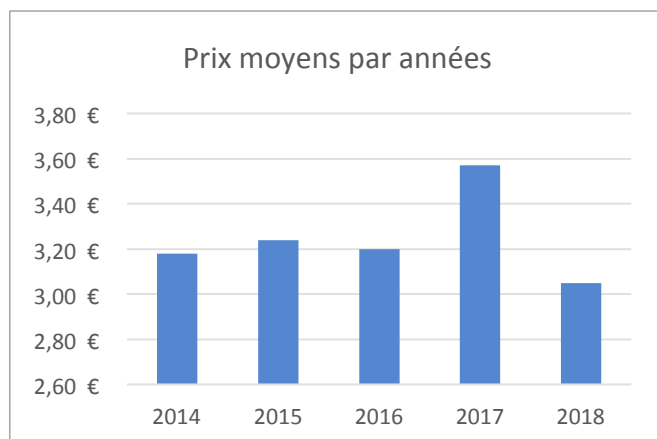
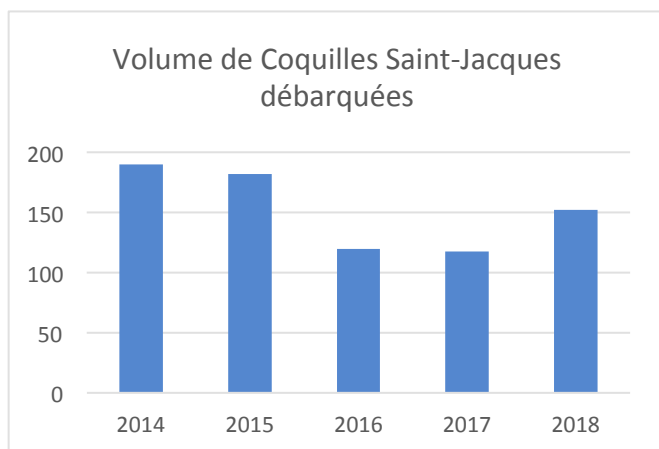
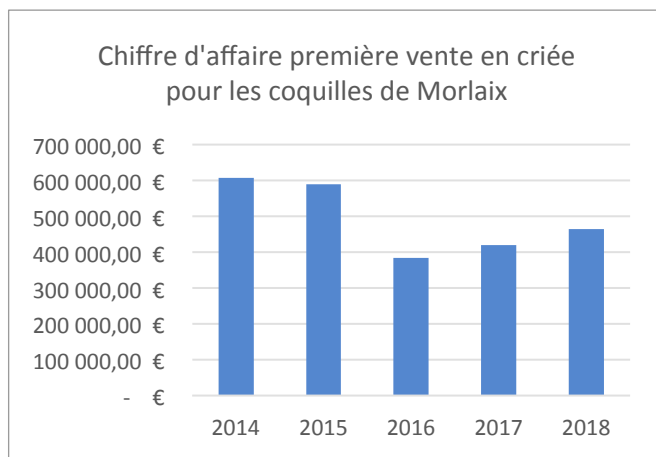


Figure 2: Statistique issues de la criée de Roscoff, elles illustrent l'importance économique de la filière pour la zone (Criée de Roscoff)



La baie de Morlaix et sa partie large, contrairement aux autres gisements du Finistère, ne connaissent pas d'épisode de bloom de pseudo-nitzschia. Cette microalgue est responsable de la prolifération de la toxine ASP (Amnesic Shellfish Poison), toxine amnésiante dangereuse pour les mammifères et les oiseaux. La baie n'a connu ces épisodes

que quelques jours en avant saison, ce qui a eu pour effet de retarder quelque peu le début de certaines campagnes.

Bien qu'une prospection ait déjà lieu tous les ans sur la partie côtière afin d'avoir une idée de la ressource avant ouverture, les gestionnaires et scientifiques connaissent très mal les stocks de Morlaix.

Il est donc impératif de mettre en place une évaluation précise des stocks afin d'améliorer au mieux la gestion des stocks de ces espèces et ainsi pérenniser les filières et les emplois dans le temps.

Objectifs du projet – Améliorations attendues du service rendu

- 1) Déterminer les biomasses en présence dans les gisements en distinguant la part exploitable et la biomasse totale. Cet objectif doit permettre au gestionnaire de connaître l'état des stocks et permettre d'ajuster la pêche pour la saison suivant les premières manipulations.
- 2) Déterminer la densité des stocks et leurs répartitions spatiales au sein des gisements. Cet objectif doit permettre d'ajuster au mieux la pression de pêche en favorisant l'activité sur certains secteurs plutôt que d'autres qui sont moins productifs ou plus fragile.
- 3) Apporter de la visibilité et de la stabilité aux entreprises de pêche du secteur afin de le pérenniser

Présentation résumée du projet : détailler votre projet en lien notamment avec les postes de dépenses présentées ci-après (partie « présentation financière »)

Le projet a pour but d'amener une visibilité aux pêcheurs et aux gestionnaires pour une meilleure gestion et compréhension des gisements de coquilles sur la zone à l'échelle du pays de Morlaix et plus largement sur le département du Finistère.

Il s'agit de créer une synergie entre pêcheurs, organisation professionnelle et scientifiques, comme cela a déjà pu se faire sur d'autres projets (Langoustes Rouges, bar, homards.)

La principale vocation de l'étude est d'évaluer précisément les biomasses totales et exploitables des deux gisements concernés. L'étude doit également permettre d'évaluer l'impact du recrutement naturel sur les stocks et la part des coquilles issue des semis au sein de la biomasse totale des Saint-Jacques.

La collecte des données se fera par des navires de pêche qui effectueront des prospections sur des stations préalablement définies par les scientifiques, le comité des pêches et les pêcheurs (utilisation de leurs connaissances empiriques). Ces prospections doivent notamment permettre d'acquérir de l'information sur les biomasses des gisements, la répartition des individus dans les cohortes et la répartition de la ressource au sein du gisement. Un travail d'échantillonnage sera également mené durant les campagnes de pêche sur les CSJ commerciales afin d'obtenir des moyennes de taille et d'âge pour les coquilles commercialisées.

Idéalement, les prospections auront lieu avant le début de la saison de pêche, soit entre les mois d'Aout et d'Octobre de chaque année. Les collecteurs à naissain seront déployés sur les mois d'été, moment où la reproduction est la plus forte pour l'espèce.

3- Prestations attendues

Le Comité des pêches du Finistère souhaite affréter un navire de pêche pour 5 jours de mer par an soit 15 jours sur trois ans.

- Le prestataire devra pouvoir déployer simultanément deux dragues.
- Le prestataire devra fournir une drague d'utilisation commerciale normalisée pour le gisement.
- Le prestataire devra pouvoir embarquer à minima deux personnes dédiées au programme
- Le prestataire devra avoir une connaissance fine du gisement,

4- Votre proposition

Les offres devront parvenir au Comité des pêches du Finistère au plus tard le 15 Mars 2021 à 12 heures :

Par email : abjean.cdpmem29@gmail.com / quemeneur.cdpmem29@gmail.com

Par courrier : M. Abjean – Comités des pêches du Finistère - 22 avenue du Rouillen - 29500 - Ergué-Gabéric

Dans chaque candidature, le prestataire devra :

- Faire une offre de prix détaillé,
- Présenter son expertise dans cette pêcherie,
- Le cas échéant, les partenaires associés sur tout ou partie de la prestation,
- Toute autre information utile, apportant des précisions sur sa prestation.

NB : Les frais de voyages seront pris en charge par le CDPMEM 29

5- Critères de sélection

- Valeur technique.....60%
 - o Expertise
 - o Caractéristiques techniques du navire
- Compétitivité de la proposition financière.....40%